

Investissements majeurs en infrastructures scolaires

**INVESTISSEMENT DE 2,7 MILLIONS DE DOLLARS
POUR L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE LAFLÈCHE À SHAWINIGAN**

Shawinigan, le 12 octobre 2017. — Une aide financière maximale de 2,7 millions de dollars pourra être allouée à la Commission scolaire de l'Énergie pour l'ajout d'un gymnase à l'école Laflèche de Shawinigan.

Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Sébastien Proulx et la ministre du Tourisme, ministre responsable de la région de la Mauricie et députée de Lavolette, M^{me} Julie Boulet, en ont fait l'annonce aujourd'hui lors de leur passage à l'école Laflèche.

Par ailleurs, le 13 juin 2017, le ministre Proulx a annoncé que, dans la foulée des travaux sur l'élaboration de la première Politique de la réussite éducative qui a été dévoilée ce printemps, tous les projets de construction ou d'agrandissement d'infrastructures scolaires, tant en formation générale qu'en formation professionnelle, se verraient désormais accorder une augmentation pouvant aller jusqu'à 15 % du coût des travaux et des frais afférents pour la mise en œuvre de solutions architecturales ou d'ingénierie permettant de soutenir la réussite éducative des élèves et le développement durable. Il pourra s'agir notamment de projets d'aménagement de lieux d'apprentissage ouverts et modulables favorisant la créativité, la collaboration et l'interaction, de bâtiments favorisant l'apport de lumière, l'ensoleillement naturel et un environnement sain sur le plan de la qualité de l'air intérieur, de l'utilisation de systèmes minimisant l'émission de gaz à effet de serre, etc. Il s'agit d'un geste concret pour soutenir la réussite éducative de tous les Québécois, de la petite enfance à l'âge adulte.

Rappelons que cet investissement s'inscrit dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2017-2027. Pour 2017-2018, 400 millions de dollars seront alloués aux commissions scolaires dans le cadre de la mesure Ajout d'espace. Cela leur permettra de réaliser des projets de construction, d'agrandissement et de réaménagement d'écoles, et de faire l'acquisition de bâtiments ou d'équipements. Ces projets visent les établissements de formation générale et de formation professionnelle.

Voici le projet qui sera réalisé :

Établissement scolaire	Description du projet	Aide financière	Bonification possible pour la réussite éducative	Total, incluant la bonification
École Laflèche	Ajout d'un gymnase	2,42 M\$	0,30 M\$	2,72 M\$

Citations :

« Ce projet d'ajout d'espace permet de répondre adéquatement aux besoins de la région, qui est en pleine croissance. Grâce à l'investissement annoncé aujourd'hui, des centaines de jeunes de plus pourront profiter d'un lieu pour jouer et pratiquer leurs activités physiques. Je suis persuadée que cela contribuera à alimenter leur plaisir de se rendre à l'école tous les matins. Notre gouvernement démontre ainsi que l'éducation est au cœur de ses priorités et que nous sommes à l'écoute de la population, du milieu scolaire et des besoins exprimés. »

Julie Boulet, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de la Mauricie

« Il importe de mettre en place les meilleures conditions d'apprentissage pour nos jeunes, pour stimuler leurs apprentissages et leur motivation. Afin d'atteindre cet objectif, nous avons annoncé plus tôt cette année des investissements qui visent à rénover les écoles du Québec, de même qu'à se doter de cours d'école attrayantes et de gymnases adaptés et sécuritaires. Les montants annoncés aujourd'hui en ajout d'espace représentent un autre geste concret reflétant bien notre volonté d'offrir aux élèves un environnement favorisant leur réussite éducative. »

Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Capitale Nationale

Faits saillants :

L'aide financière annoncée aujourd'hui s'inscrit dans le cadre de la mesure Ajout d'espace du Plan québécois des infrastructures 2017-2027. Pour l'année 2017-2018, cet investissement de 400 millions de dollars s'ajoute à l'enveloppe de maintien d'actifs, qui s'élève à plus de 1,215 milliard de dollars, ce qui permettra notamment de poursuivre les efforts de rénovation et d'amélioration des établissements d'enseignement québécois.

— 30 —

Sources : Marie B. Deschamps
Attachée de presse du ministre de
l'Éducation, du Loisir et du Sport
et ministre responsable de la région
de la Capitale-Nationale
418 644-0664

Patrick Soucy
Attaché de presse de la
ministre du Tourisme et
ministre responsable
de la région de la Mauricie
418 528-8063